



Programme de formation

Définir les éléments de son projet de qualité de vie au travail

- Tenir compte des enjeux ;
- perspective sociologique ;
- impacts sur l'image de l'entreprise et la politique RH ;
- effets induits au plan économique.
- Sélectionner les éléments de sa politique QVT :
- conditions de travail ;
- services aux salariés ;
- agencement des espaces de travail.
- Définir la qualité de vie au travail et son périmètre

Qualité de Vie au Travail : histoire d'une notion

- Qualité de Vie au Travail et performance globale : définitions de l'ANI
- Négocier la QVT : Pourquoi ? Avec qui ? Comment ?
- Le point sur les dernières évolutions juridiques
- La négociation QVT : une négociation "intégrative" qui mobilise de façon cohérente des obligations de niveaux différents
- Négocier sur la Qualité de Vie au Travail : une méthodologie de négociation imposée par les textes
- Diagnostic et plans d'action : d'une obligation de forme à une obligation de fond
- Le rôle central du DUER et de la BDES comme base à priori des diagnostics Qualité de Vie au Travail.
- Le concept de qualité de relations humaines (QRH).
- Orienter son accord qualité de vie au travail vers un objectif de performance

S'approprier le lien entre performance et Qualité de Vie au Travail

- Impliquer le comité de direction : Pourquoi ? Comment ?
- Former les négociateurs pour partager le même langage
- Fédérer les diagnostics : une nécessité opérationnelle
- Atelier : le préambule. Construire la problématique (étude d'accords)
- Diagnostiquer

Bâtir un diagnostic partagé : un facteur clé de réussite

- La place des différents diagnostics réglementaires (BDES, DUER, etc.)
- Intégrer les spécificités des thèmes des risques psychosociaux, du handicap, de la discrimination et du droit à la déconnexion
- Objectiver la pénibilité et la charge de travail
- Valoriser la place particulière de l'égalité professionnelle
- Les indicateurs de suivi de la QVT
- La régulation sociale et la négociation qualité de vie au travail : un enjeu pour la stratégie globale de l'entreprise

Mesurer l'impact de la Qualité de Vie au Travail sur la régulation sociale - globale de l'entreprise

Situer la place de la négociation dans la régulation sociale

Les conditions d'un accord réussi

Durée de la formation : 2 jours.